

Septembre 2025



Programme Stratégique Transversal

2025-2030

Composé par le politique et l'administration

Approuvé par le Conseil de l'Action Sociale du 13.10.25

Lexique

OS = Objectif stratégique : Qu'est-ce que le CPAS veut être ?

OO = Objectif opérationnel : Quels sont les leviers que le CPAS va activer pour atteindre l'objectif stratégique ?

P = Projet : Quel est le projet que le CPAS va concrètement développer pour atteindre l'objectif opérationnel et par là même l'objectif stratégique ?

M = Mission : Quelle est la mission que le CPAS va continuer à assurer pour atteindre l'objectif opérationnel et par là même l'objectif stratégique ?

i = Interne

e = Externe

Volet interne

OSi1 : Être un CPAS bien géré

OOi1 : Clarifier la structure du CPAS et les missions affectées à chaque agent

Pi1 : Mettre à jour le cadre et l'organigramme du CPAS

Pi2 : Mettre à jour les descriptions de fonction afin que les missions confiées aux agents répondant aux besoins de l'organisation

Pi3 : Rédiger une fiche « actions critiques » par fonction et formaliser un système de back-up entre agents en cas d'absence prolongée

Pi5 : Actualiser le plan de formation du personnel

Pi5 : Former les évaluateurs à l'évaluation du personnel

Pi6 : Développer une méthodologie commune d'évaluation du personnel

Mi7 : Evaluer l'ensemble du personnel tous les deux ans

OOi2 : Améliorer les procédures internes

Pi8 : Définir et/ou formaliser les procédures administratives

- Accueil extrascolaire : acquisition de l'application Apschool pour les paiements des garderies, des plaines et de l'école de devoir
- Accueil extrascolaire : Procédure relative à la remise à zéro du nombre d'heures qui dépassent les heures de prestation normales
- Accueil extrascolaire : Procédure relative à l'absence d'accueillantes ;
- Mobilité : Procédure relative aux bénévoles ;
- Travail social : Méthodologie de travail social ;
- ...

Pi9 : Développer un tableau de bord de suivi du PST

Pi10 : Développer une méthodologie d'évaluation des projets

OOi3 : Gérer les ressources financières du CPAS de manière efficiente

Pi11 : Sensibiliser les agents à la notion de budget

Pi12 : Sensibiliser les agents à la notion de marché public

Mi13 : Informer annuellement les agents du budget adopté par le Conseil de l'Action sociale

Mi14 : Assurer un suivi régulier auprès des agents relatif à la consommation des crédits budgétaires (au moins tous les trois mois)

Pi15 : Réaliser un cadastre des subventions obtenues, sollicitées et à solliciter

Pi16 : Contacter les services en charge des subventions APE et MARIBEL afin d'obtenir des prévisions relatives aux répercussions du volume global de l'emploi

OOi4 : Structurer et simplifier le travail de l'Administration

Mi17 : Signaler l'agent traitant sur les courriers et courriels transmis à des tiers

Pi18 : Répertorier les documents pour lesquels la délégation de signature à l'agent est opportune et adopter ces délégations

Pi19 : Réaliser un cadastre des délégations

Pi20 : Répertorier les différents types de courriers à inscrire au registre d'entrée et de sortie des courriers

Pi21 : Mettre en place un registre d'entrée et de sortie des courriers

OOi5 : Renforcer les synergies avec la Commune

Pi22 : informer les agents du CPAS des décisions prises par le collège qui ont un impact direct sur le fonctionnement de notre institution

Pi23 : déléguer à l'agent communal en charge des marchés publics les marchés relatifs au CPAS (marché des collations, marché livraison mazout et entretien des chaudières, marché extincteur,...)

Pi24 : remise en place d'un conseil consultatif des aînés

Pi25 : engagement d'un informaticien commun

Me26 : renouvellement des conventions de mises à dispositions des bâtiments

Pi27 : Préciser auprès de la Commune et des agents concernés les modalités de mise à disposition du personnel du CPAS

Pi28 : acquérir une nouvelle centrale téléphonique VOIP

OOi6 : Développer le contrôle interne

Pi29 : Réaliser un diagnostic en matière de contrôle interne

Pi30 : Suite au diagnostic en matière de contrôle interne, prévoir des actions d'amélioration de celui-ci

Pi31 : réaliser une analyse des risques psychosociaux

OOi7 : Garantir la conformité des pratiques du CPAS avec le RGPD et la sécurité informatique

Pi32 : Réaliser un diagnostic en matière de sécurité informatique

Pi33 : Une fois le diagnostic réalisé, prévoir des actions d'amélioration de la sécurité informatique

Pi34 : Formaliser le registre de traitement des données

Pi35 : Une fois le registre de traitement des données formalisé, analyser les risques potentiels et prévoir des actions d'amélioration de ce traitement

Volet externe

OSe1 : être un CPAS qui informe et communique efficacement avec les citoyens et qui promeut une image valorisante du CPAS auprès de la population

OOe1 : Maintenir et améliorer les services sociaux actuellement développés au sein du CPAS

Me1 : le service social général

Pe2 : mise en place de permanence sociale dans un local adapté aux personnes à mobilité réduite

Pe3 : développer des actions pour aider les familles à accéder à un logement décent et abordable

Me4 : le service de médiation de dettes

Me5 : le service de guidance budgétaire

Me6 : le service de guidance énergétique

Me7: le service d'insertion socioprofessionnel

Me8 : le service mobilité

OOe2 : Prendre des décisions pertinentes et concertées en matière d'aide sociale

Pe9 : création d'un comité spécial de l'aide sociale

Pe10 : Proposer un canevas de délibérations en matière d'intégration et d'aides sociales repris sur le serveur et alimenté régulièrement

Me11: Organiser au moins une fois par mois, entre les assistants sociaux, une réunion de préparation des délibérations sociales à soumettre au Président du Conseil de l'Action sociale et au Directeur général lors d'une réunion préparatoire du Comité

Me12 : Organiser, avant chaque séance du Comité une réunion entre un assistant social, le Président et le Directeur général afin de parcourir les dossiers

Me13 : Formaliser une réunion régulière de concertation et de mutualisation entre les assistants sociaux de 1^{er} ligne et l'AS d'insertion

Me14 : rédiger en commun un document à destination des Conseillers pour le comité

Me15 : tenir à jour un tableau reprenant les montant des différents fonds

Me16 : tenir à jour un tableau reprenant les bénéficiaires du RIS/ASE

Me17 : mettre dans les documents partagés le PV des réunions du CSSS

Pe18 : rédiger les rapports sociaux et l'enquête sociale conformément à la circulaire Circulaire portant sur les conditions minimales de l'enquête sociale exigée dans le cadre de la loi du 26 mai 2002 relative au droit à l'intégration sociale et dans le cadre de l'aide sociale accordée par les CPAS et remboursée par l'Etat conformément aux dispositions de la loi du 02 avril 1965

OOe3 : favoriser l'insertion sociale et professionnelle des usagers

Pe19 : Harmoniser, notamment en termes de suivi, la collaboration avec l'association Chapitre XII DEFITS et les autres associations d'insertion sociale et professionnelle

Pe20 : inclure les bénéficiaires du service d'insertion social dans les activités organisées par le PCS

Me21 : Proposer, dès que cela est envisageable, un contrat article 60§7 ou 61 au bénéficiaire d'un revenu d'intégration sociale

Me22 : Informer les usagers quant à leurs droits et les accompagner dans leurs démarches d'insertion

Pe23: Continuer à proposer aux usagers qui sont dans les conditions des tickets Article 27 afin de favoriser la participation culturelle, sportive et sociale

Me24: former les AS à la réalisation-crédation-suivi et évaluation des Projets Individualisés d'Intégration Sociale

Me25 : informer le Conseil des évaluations des PIIS via des rapports sociaux

Pe26 : Collaborer avec d'autres partenaires de l'insertion (Forem, Mirelux, Cisp,...)

OOe4 : améliorer le bien-être des populations vulnérables afin de contribuer à la cohésion sociale

Pe27 : assurer un soutien approprié à tous types de publics pour contribuer à la construction d'une société solidaire

Pe28 : Assurer l'entraide à l'égard des personnes peu mobiles (courses médicales, hospitalisation, ...) au moyen de solutions de mobilité

Me29 : Poursuivre le service de voiturage proposé par le service mobilité pour les particuliers (selon tarif arrêté) et pour les services internes du CPAS et les services externes (Commune, Ecoles, ...) (moyennant refacturation)

Me30 : poursuite des conventions de bénévolat avec nos bénévoles

Pe31: Faciliter l'accès à la culture, au tourisme, aux loisirs en tant que visiteur, spectateur, au moyen de solutions de mobilité

Pe32 : Organiser des activités sportives, culturelles, récréatives et artistiques à destination des adolescents de la commune pendant l'année scolaire et pendant les vacances.

Pe33 : Identifier un local pour l'Espace Jeune afin d'y développer des animations

Pe34: collaborer avec les acteurs de l'aide à la jeunesse pour la mise en place de partenariat et recherche de financement pour développer des actions comme le projet Inter Cité

Pe35 : identifier un local pour les ateliers rock et organiser une fois par an un concert
Veiller à l'inclusion d'un public « précarisé » dans les groupes des atelier rock

OOe5 : Initier, en misant le plus possible sur les partenariats et sur une approche intergénérationnelle, des projets inspirants pour le plus grand nombre, à portée informative et préventive, et qui portent une attention particulière aux publics précarisés et fragilisés

Pe36 : Organiser des activités de rencontre via un restaurant tous les 15 jours pour tous les habitants de la commune (les repas sont confectionnés par le cuisinier communal)

Pe37 : inclure de nouvelles personnes au groupe « Pachy » en faisant une communication à tous les habitants de la commune

Pe38 : proposer des ateliers à destination des habitants de tout âge, par exemple : gym douce, sensibilisation aux risques informatiques, organisation de collectes de sang, ...

Pe39 : mise en place du projet focus senior pour les habitants de plus de 75 ans

Pe40 : remise en place d'un conseil consultatif des aînés

Pe41 : création d'un café des générations pour favoriser les rencontres intergénérationnelles et la transmission de l'expérience et du savoir

Pe 42 : informer via le site internet + rédiger une newsletter du CPAS adressé aux aînés et compilant les activités du mois

Pe43 : organiser périodiquement des journées bien-être et info santé en collaboration avec le centre de promotion de la santé

Pe44: Organiser des événements, conférences et animations en matière de santé physique, psychologique et mentale (isolement, assuétudes, ...)

Pe45 : Organiser des événements, conférences et animations sur des sujets relatifs à la médiation de dettes et à la gestion budgétaire (GAPS)

Ose2 : Être un CPAS accueillant et ouvert à l'ensemble des citoyens

OOe6 : Proposer un accueil extrascolaire constructif et accessible aux familles

Me46 : Proposer un accueil extrascolaire après l'école, en ce compris le mercredi après-midi et les journées pédagogiques

Pe47 : rédiger les projets pédagogiques pour maintenir l'agrément AES de type 2 auprès de l'ONE et obtenir les subventions

Me48 : Proposer des plaines de vacances pendant les vacances d'été **durant 4** semaines

Pe49 : rédiger le projet pédagogique pour maintenir notre agrément centre de vacance auprès de l'ONE et obtenir les subventions

Me50 : Proposer des stages durant les vacances scolaires de Toussaint, de Noël, de Carnaval et de Pâques

Me51 : Proposer une Ecole des devoirs où l'enfant en difficulté (scolaire, sociale, économique et/ou culturelle) peut se construire grâce à des moyens technologiques et ludiques performants

Pe52 : rédiger le projet pédagogique et le plan d'action annuelle pour maintenir notre agrément auprès de l'ONE et obtenir les subventions

Pe53 : Mettre en place une procédure visant à garantir aux parents des enfants fréquentant l'accueil extrascolaire une information complète et précoce quant aux activités mises en place pendant l'année via Apschool et un tableau numérique à l'entrée de la capucine

Pe54 : Mettre en place une procédure de collaboration avec les autres organisateurs de stages au niveau local afin de proposer une offre diversifiée et cohérente au niveau des stages proposés durant les vacances scolaires

Me55 : Continuer la collaboration avec les enseignants afin d'accroître, dans le respect des règles déontologiques et du secret professionnel, les effets et les résultats de l'Ecole des devoirs

Me56 : communiquer les informations aux parents via la page facebook de la Capucine

OOe7 : Maintenir les services proposés aux citoyens et prospecter quant au développement de nouveaux services aux citoyens

Me57 : Conserver la convention avec l'ADMR (garde à domicile et aides ménagères)

Me58 : Conserver la convention avec le Bilboquet (garde d'enfant)

Me59 : conserver la convention avec Ardenne et Lesse pour le logement de transit situé à Grupont

Me60 : conserver la convention avec les Resto du cœur pour la distribution de colis alimentaire tous les 15 jours

Me61 : développer des partenariats avec la CSD ou en créant un service de repas à domicile

Me62 : suppression du partenariat avec Fedasil dans le cadre des ILA

Me63 : mettre un terme à la convention avec l'asbl art 27 suite à la suppression du subsidie « activation sociale » en 2026

Me64 : permettre aux citoyens de louer une maison pour un loyer abordable avec durée du bail de maximum 3 ans

OOe8 : Communiquer avec les citoyens

Pe65 : Développer une méthodologie afin de diffuser les activités proposées par le CPAS au public le plus large

Me66: Communiquer aux citoyens les projets menés par le CPAS via divers canaux d'information (bulletin communal, événements FB, Pâchy, ...)

Ose3 : Être un CPAS qui s'engage dans la transition écologique

OOe9 : S'engager dans la transition écologique

Pe67 (action transversale à tous les projets) : intégrer dans le modèle de fiche-projet un regard sur les améliorations à envisager afin que le projet soit le plus durable possible

Pe68 : Continuer à proposer aux usagers des animations dans le cadre du Plan d'Action Préventive en matière d'Energie (PAPE)

Pe 69 : poursuite du repair café 1 fois par mois grâce aux bénévoles